



Service Urbanisme
11 rue de la République
13001 MARSEILLE

Approuvé par arrêté
préfectoral de

COMMUNE :
MARSEILLE

Sources :
Bdtopo® - IGN
Stereovision - IGN
BRGM, Décembre 2007

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

MOUVEMENTS DIFFERENTIELS DE TERRAIN
Phénomène de retrait/gonflement des argiles

Echelle 1/10 000'

- 3 - ZONAGE REGLEMENTAIRE
Planche 6

Legende :

- Zone fortement exposée (B1)
- Zone faiblement à moyennement exposée avec enjeux (B2)
- Zone faiblement à moyennement exposée enjeux peu vulnérables : grand ensemble, immeubles... (B3)

